

Calendrier Ajustement de septembre via « une semaine de découverte en LP » Post 3^{ème} 2022

Calendrier Haut-Rhin

Date	Action	Qui fait Quoi ?		
		Collèges et autres établissements d'origine	LP et LPO d'accueil	CIO/ MLDS
Juillet	INFORMATION aux élèves non affectés	<p>Elèves en situation d'attente d'affectation, d'apprentissage ou de toute autre solution : invitation des familles (élèves + parents) à une réunion d'information et un entretien d'orientation (participation des psyEN) : présentation du processus de l'ajustement de septembre par période de découverte, de l'accompagnement à l'apprentissage et d'autres alternatives. ■</p> <p>SAS PRO et AMBITION 2nde PRO sur Mulhouse</p> <p><i>Renseignement du dossier PASS pour chaque élève</i></p>	Appel des LS dans l'ordre	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux entretiens avec les familles ou organisation de réunions d'information collective, avec les collègues
Dernière semaine d'août		<p>Les établissements d'origine sont les interlocuteurs des familles : élèves et parents.</p> <p>Les élèves de moins de 16 ans et les plus de 16 ans qui le demandent sont réinscrits en 3^{ème} dès la rentrée</p>		
Jeu 1 septembre	RENTREE			
		<p>Les élèves en liste supplémentaire peuvent être appelés jusqu'au 5 septembre midi.</p>	Appel des LS dans l'ordre	
Mardi 6 septembre	POINT DEFINITIF SUR LES PLACES VACANTES - diffusion à tous les EPLE à 18h00		<ul style="list-style-type: none"> Les LP envoient au CIO de leur district, à l'IEN-IO et au SAIO l'état des places vacantes 2nde Pro / CAP, avant 12 h. 	<ul style="list-style-type: none"> Centralisation des PV au SAIO Renvoi à tous les établissements et CIO
Mercredi 7	ENTRETIENS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ORIGINE	<p>Les élèves et leurs parents sont reçus en entretien</p>		<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes RFI sont reçus en entretien : ils peuvent demander à entrer en période de découverte Invitation en entretien par la MLDS des élèves sans solution dont les dossiers Pass ont été transmis (SAS PRO)
Jeu 8		<p>Nouvelle formulation de vœux sur la fiche d'admission de septembre : <u>dossier PASS</u></p>		
Vendredi 9		<p>Pour chaque élève, DEUX COPIES du dossier PASS + bulletins en format papier sont transmises au CIO du district de l'établissement au plus tard le lundi 12/09 à midi + transmission du fichier EXCEL des souhaits à bureau.eleve68@ac-strasbourg.fr + au CIO</p> <ul style="list-style-type: none"> Parmi les élèves non candidats aux périodes pour une place en LP, ne souhaitant plus être scolarisés repérer les profils MLDS ou Mission Locale, et transmettre au CIO le dossier PASS <p>Ouverture des saisies dans Affelnet (sachant que les saisies et modifications sont possibles jusqu'au 26/09 à midi)</p>		
Mardi 13	<p>Réunions FOQUALE répartition des périodes de découverte</p> <p>Les représentants des comités FOQUALE sont réunis à la DSDEN 68</p>	<ul style="list-style-type: none"> Information des élèves retenus (ou non) en période de découverte Intégration le 15 septembre dans les classes de 3^{ème} des élèves non accueillis (droit au maintien) Pour Mulhouse : à l'intégration en période de découverte s'ajoute la possibilité d'entrer dans les dispositifs PASS PRO (+ de 16ans) ou de s'inscrire dans la classe Ambition Voie Pro (-de 16 ans sans projet) 	<ul style="list-style-type: none"> Notification (appel téléphonique) des élèves retenus en période de découverte par les lycées d'accueil 	

Du 15 au 21 septembre inclus	Semaine de DECOUVERTE EN LP	<ul style="list-style-type: none"> Inscription dans le collège d'origine des élèves en découverte soit sous le MEF 3^{ème} (élèves ayant demandé le maintien) soit sous le MEF SFI L'élève se présente avec son PASS original. <u>Une copie sera conservée par l'établissement d'origine.</u> <p>Signalement à la DSDEN de tout élève qu'il est impossible de réinscrire faute de place</p>	ACCUEIL en semaine de découverte. Suite à la période de découverte, les lycées complètent le bilan sur le PASS et envoient un retour des avis le à l'établissement d'origine ou CIO (RFI) NB : les élèves RFI seront inscrits sous MEF SFI pendant cette période de découverte	Elèves RFI : l'établissement d'accueil l'inscrit sous le MEF SFI Invitation à un entretien PsyEN ou coordonnateur MLDS de tous les élèves sans solution de formation
22/23 septembre	ENTRETIENS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ORIGINE SAISIE DES VŒUX DANS AFFELNET	<ul style="list-style-type: none"> Les élèves et les familles sont reçus en entretien pour faire le bilan de la période de découverte et formuler des vœux pour la commission du 28/09 à midi Saisie des vœux dans Affelnet à partir du dossier PASS (élèves ayant bénéficié ou non d'une période de découverte) jusqu'au 26/09 à midi Une copie du dossier PASS + bulletins format papier au CIO du district de l'établissement d'origine au plus tard lundi 26/09 		<ul style="list-style-type: none"> Saisie idem collèges pour les RFI
Mardi 27	COMMISSION PRE-PAM	Se tient à la DSDEN Examen des dossiers PASS et des autres dossiers relevant de situations particulières et affectation	Les services de la DSDEN saisissent les avis à l'issue des travaux de la commission avant de faire fonctionner « Affelnet »	
Jeudi 30 12h00	NOTIFICATION DES AFFECTATIONS			
Vendredi 1 ^{er} octobre	LISTE NOMINATIVE DES ELEVES SANS SOLUTION	Transmission au CIO des dossiers PASS pour tout élève sans solution		
Jusqu'à fin octobre	Période de consolidation en LP (concerne l'ensemble des nouveaux inscrits en 1 ^{er} année)	Repérage des élèves parmi les 2 ^{ndes} pro et les 1 ^{ères} CAP en désintérêt et en risque de décrochage ; proposition d'immersion dans d'autres formations, éventuellement intégration.	Transmission au(x) CIO(s)/MLDS et aux autres LP des places potentiellement laissées vacantes par des défections d'élèves.	CIO/MLDS : élaboration de prise en charge type contrat FOQUALE pour les élèves sans solution, et constructions de parcours aménagés sous le MEF SFI.

Nota Bene pour les vœux exprimés dans le **Bas-Rhin**

La commission FOQUALE étudiant les vœux dans le Bas-Rhin a lieu le **12 septembre**

Pour des vœux exprimés dans le Bas-Rhin, il convient de transmettre les dossiers PASS au(x) CIO(s) du ou des districts des établissements demandés. Une exception : pour le bassin de Strasbourg, ces dossiers doivent être envoyés à la DSDEN 67 (service DELAP, DSDEN du Bas-Rhin, 65 Av. de la Forêt-Noire, 67000 Strasbourg)

Pour la commission PREPAM du 27 septembre, les dossiers seront envoyés à la DSDEN 67.